

The Syntax of Serial Verbs: An Investigation into Serialisation in Sranan and other Languages (Creole Language Library, Vol. 2), Mark Sebba, Amsterdam: John Benjamins Publishing Co., 1987, relié carton, 227 pages, \$32.00 U.S., ISBN 0-915027-95-X.

Grammatical Relations in a Radical Creole: Verb Complementation in Saramaccan (Creole Language Library, Vol. 3), Francis Byrne, Amsterdam: John Benjamins Publishing Co., 1987, relié carton, 293 pages, \$38.00 U.S., ISBN 0-915027-96-8.

Après avoir publié en 1986 une première collection d'articles sur les créoles (P. Muysken et N. Smith (éd.), Substrata versus Universals in Creole Genesis: Papers from the Amsterdam Creole Workshop, 1985), la Creole Language Library, sous la direction de Pieter Muysken, nous propose ces deux études. La première, comme le titre l'indique, se veut une analyse des constructions dites 'sérielles,' portant surtout sur la nature des verbes sériels en sranan, langue créole parlée au Suriname. La deuxième étude, plus technique, est une analyse de certains aspects de la syntaxe, entre autres la syntaxe des verbes sériels, du saramaccan, langue créole également parlée au Suriname. Ces deux langues ont été relativement peu connues et étudiées jusqu'aujourd'hui et il est donc heureux que nous disposions maintenant de ces deux nouvelles analyses. Nous les discuterons brièvement tour à tour.

L'étude de Sebba, tel qu'indiqué, s'intéresse particulièrement à ce que la linguistique est venue à dénommer les verbes 'sériels.' Brièvement, il s'agit des phrases simples qui contiennent plusieurs verbes tensés mais un seul sujet et sans qu'il y ait coordination ou enchâssement. On retrouve ce type de construction dans de nombreuses langues, entre autres les langues de l'Afrique occidentale comme le yorouba, le nupe, les langues kru, etc., le chinois et le vietnamien et dans certains créoles de la zone américaine tels que le jamaïcain, le papiamentu, l'haïtien, etc.

Dans un premier chapitre, Sebba donne les différentes définitions qui ont été proposées pour cette construction et montre à quel point on a eu tendance à servir le terme 'construction sérielle' à de nombreuses sauces! Sebba essaiera donc de restreindre la construction sérielle à un ensemble de données particulier en établissant des critères clairs afin de distinguer les constructions sérielles d'autres constructions à verbes multiples, telles que les coordonnées et les enchâssées. Il essaiera finalement d'appliquer ces critères à différentes langues et de comparer entre

elles les constructions sérielles découvertes dans ces langues. Les critères que Sebba choisit sont que les verbes impliqués doivent être premièrement de vrais verbes, c'est-à-dire qu'ils doivent pouvoir exister indépendamment comme verbe unique dans une phrase; qu'ils doivent avoir le même temps/aspect; qu'ils n'ont qu'un sujet exprimé et que le sujet de V_i est également celui de V_{i+1} ou que le complément objet de V_i est le sujet sémantique de V_{i+1} et finalement, que les verbes en question doivent tous être dans la même phrase, donc qu'un des verbes n'est ni coordonné ni enchâssé à l'autre.

Au troisième chapitre, Sebba démontre qu'aucune analyse syntaxique (transformationnelle) ne peut rendre compte de manière satisfaisante du phénomène des constructions sérielles et que seule une analyse du type proposé par Gazdar et Pullum (1982) peut correctement répondre aux exigences de ces structures. Sebba termine ce chapitre par une analyse sémantique de certaines prépositions selon une approche 'Model Theoretic' telle qu'utilisée par Creswell (1978) pour l'anglais.

Au Chapitre 4, l'auteur applique les critères développés précédemment à des constructions verbales souvent considérées comme étant sérielles dans un ensemble de langues afin de déterminer si, dans ces langues, on peut réellement parler de constructions sérielles et si oui, quelles seraient les ressemblances et les différences entre elles et les constructions sérielles du sranan. Il réussit à démontrer qu'en effet, les caractéristiques typiques des constructions sérielles en sranan existent également ailleurs et qu'aussi, les propriétés qui caractérisent les verbes sériels en sranan semblent exister de manière implicationnelle, c'est-à-dire que la présence d'une des propriétés implique nécessairement la présence d'autres propriétés et ce pour l'ensemble des langues étudiées.

Dans sa conclusion, Sebba démontre premièrement que certaines constructions sérielles ont subi une réanalyse interne, dans ce sens qu'un des verbes de la suite a été réanalysé, le plus souvent comme une préposition ou un complémenteur. Sebba s'adresse finalement à l'argument bien connu de Bickerton (1981) que les constructions sérielles feraient nécessairement partie de la syntaxe de toute langue à ses toutes premières étapes de développement, étape que la plupart des langues ont cependant réussi à dépasser. Pour ce dernier, les constructions sérielles seraient des conséquences du non-développement de prépositions et de flexions verbales. Sebba considère plutôt que les constructions sérielles sont les conséquences naturelles du fait que certains verbes sont restreints quant au nombre d'arguments qu'ils peuvent avoir. Par exemple, en ijo, langue africaine occidentale, un verbe ne peut

avoir plus de deux arguments. Donc un verbe équivalent à donner ou montrer ne pourrait exister puisque ces verbes exigent trois arguments. Pour compenser à cette lacune, un VP s'est développé à l'intérieur du VP, ce qui permet à un prédicat à trois arguments de s'exprimer syntaxiquement dans une structure ayant deux verbes et trois arguments nominaux au lieu d'un seul verbe et trois arguments nominaux. Les constructions sérielles sont donc, selon Sebba, des stratégies qui augmentent le nombre d'arguments permis.

L'étude de F. Byrne, une révision de sa thèse de doctorat, porte également sur les constructions sérielles et les compléments verbaux, mais tel qu'indiqué plus tôt, il s'agit du saramaccan, créole du Suriname. La thèse principale de Byrne est que les constructions sérielles et les compléments phrasiques sont identiques sur le plan syntaxique et que les constructions sérielles en saramaccan ont été générées spontanément et n'ont donc pas leur origine dans d'autres langues, telles les langues africaines de l'Ouest, comme le voudraient de nombreux substratomanes comme Alleyne.

Ce qui fait l'originalité de l'étude de Byrne est qu'elle est conçue dans le cadre théorique chomskien le plus récent, la théorie du gouvernement et du liage (Government-Binding theory). D'ailleurs, Byrne se sert des faits du saramaccan pour appuyer certains aspects théoriques de la position chomskienne tels que le principe de la sousjacenté (subjacency), la nature cyclique de mouvement-QU (WH-movement) et la nécessité d'avoir des catégories vides.

Dans le premier chapitre, Byrne résume l'argument principal de sa thèse, à savoir, les constructions sérielles dans les langues africaines de l'Ouest (comme le kwa) peuvent être considérées comme des constructions verbales, dans ce sens que ce sont des VP dont seul le premier de la série est dominé par le noeud S, alors que pour le saramaccan, les constructions sérielles doivent être analysées comme des structures de phrases subordonnées, c'est-à-dire des structures S'-COMP. Donc, les constructions sérielles du saramaccan n'ont pas leur source dans les langues africaines mais ont été créées de façon spontanée. Byrne propose même que le saramaccan représente la forme la plus 'pure,' la plus 'profonde' d'un créole (ce qu'il appelle un créole radical), c'est-à-dire qu'il refléterait le plus parfaitement les structures et les catégories les plus essentielles de notre 'faculté de langage,' dans le sens du bioprogramme à la Bickerton (1981).

Dans le deuxième chapitre, Byrne présente une analyse démographique des débuts de la colonisation du Suriname, démontrant de façon convaincante qu'aucune langue africaine donnée n'aurait pu servir de substrat et que le développement du créole n'a pu

venir qu'à partir d'un pidgin déficient, appuyant ainsi la théorie bickertonienne qui veut que dans cette situation particulière, c'est notre bioprogramme, notre grammaire innée, qui déterminera en large part la structure du créole naissant.

Le troisième chapitre analyse les structures interrogatives en saramaccan, particulièrement les constructions QU, ainsi que d'autres processus de déplacement, démontrant que pour chacun d'eux, il s'agit d'un déplacement cyclique de COMP à COMP, ce qui implique que lorsqu'il y a déplacement, c'est toujours à partir d'une phrase enchâssée vers une phrase matrice.

Le chapitre quatre reprend cet argument de façon plus particulière, invoquant surtout les restrictions théoriques sur le déplacement telles que proposées par la théorie du gouvernement et du liage.

Le chapitre cinq est une analyse des COMP en saramaccan. Byrne tente de démontrer que ceux-ci sont en fait des verbes qui ont été réanalysés et qu'à l'origine (i.e. au moment de la formation du créole), le saramaccan ne possédait pas la catégorie COMP.

Les deux prochains chapitres analysent de façon plus particulière les constructions sérielles en saramaccan et Byrne tente de démontrer que pour chacune de ces structures, les propriétés syntaxiques manifestées portent à la conclusion qu'elles sont en fait des propositions enchâssées tensées et non des structures verbales (VP).

Au dernier chapitre, Byrne tire une série de conclusions. La première porte surtout sur les règles catégorielles requises pour le saramaccan d'aujourd'hui par rapport à celles que nécessite le saramaccan 'reconstruit,' indiquant que ce créole a subi une série de réanalyses internes, surtout des verbes, donnant lieu, par exemple, à des constructions modales et à la création de la catégorie COMP, et peut-être même celle de PREP. Une deuxième conclusion, très importante, est que les constructions sérielles sont un sous-produit automatique des processus de formation de ce type de créole puisque, au début, un verbe ne pouvait prendre qu'un seul cas; les constructions datives et bénéfactives nécessitaient donc un autre marqueur de cas (i.e., un autre verbe) afin de ne pas violer le filtre des cas. En gros donc, la seule stratégie disponible au saramaccan pour exprimer certaines relations grammaticales essentielles à toute langue naturelle était celle des constructions sérielles. Celles-ci seraient donc une conséquence naturelle du processus de créolisation radicale plutôt que due à l'influence d'une langue africaine quelconque. Cette position, qui rejoint d'ailleurs celle évoquée par Sebba, est renforcée par le fait que

les constructions sérielles du saramaccan diffèrent sensiblement de celles reconnues pour les langues africaines et d'autres créoles de l'Atlantique. Pour Byrne, la syntaxe du saramaccan refléterait donc le plus parfaitement possible les aspects fondamentaux de la grammaire génétiquement transmise, la grammaire universelle.

Nous savons donc gré au rédacteur de cette nouvelle série sur les langues créoles de nous avoir offert ces deux études fort intéressantes et fort à propos. Néanmoins quelques améliorations seraient à être effectuées. Nous avons trouvé extrêmement désagréable le peu d'attention portée à la rédaction et à l'édition du texte de M. Sebba. Par exemple, les numéros des exemples cités dans le texte ne correspondent pas, la plupart du temps, aux numéros des phrases exemples. Ainsi la phrase citée (24b) a fait vraisemblablement référence à la phrase (25b) du texte, la référence (28b) renvoie plutôt à la phrase (33b), et ainsi de suite. Ce type d'erreur, fort agaçant, rend la lecture et surtout la compréhension de la discussion assez ardue. Alors que le texte de M. Sebba est accessible au lecteur non spécialisé, ceci n'est certainement pas le cas pour celui de F. Byrne qui exige de la part du lecteur une très bonne connaissance des développements récents en théorie GB.

REFERENCES

- BICKERTON, D. 1981. Roots of Language. Ann Arbor: Karoma.
- CRESWELL, M. 1978. 'Prepositions and points of view.' Language and Philosophy 2:1-41.
- GAZDAR, G. et G. Pullum. 1982. Generalized Phrase Structure Grammar: A Theoretical Synopsis. Bloomington: Indiana University Linguistics Club.

Robert A. Papen
Université du Québec à Montréal